

CONSEIL MUNICIPAL

REUNION DU 31 MARS, A 20 HEURES, tenue sous la présidence de Mme Nicole DROUILLET, Maire.

Présents : Mmes BREUGNON, BURCOMBE, NASSIVERA, RIVES, RUPERT, SAULNIER, TOILLIEZ-BERNARD MM. AUZOU, BLIARD, DRUAIS, MOREL, PITOIS, PUECHAL, RAYMOND, ROSSE.

Absents : MME CLARE, donne pouvoir à M. ROSSE
M. RAGE, donne pouvoir à MME RIVES
M. STOCK

Secrétaire de séance : Mme NASSIVERA.

Convocation du 25/03/2011

Affichage préalable du 25/03/2011

Affichage compte rendu du 07/04/2011

.....

Tarifs frais de scolarité enfants communes extérieures au 01/09/11

Madame le Maire propose, au conseil municipal, une réévaluation des tarifs, pour la participation annuelle des communes extérieures, pour les dépenses scolaires,

À savoir une augmentation de 10%

Les tarifs en vigueur pour l'année 2010/2011 sont de :

330 € par élève fréquentant l'école primaire

550 € par élève fréquentant l'école maternelle.

Suite à l'augmentation, ils seront pour l'année 2011/2012 de :

365 € par élève fréquentant l'école primaire

605 € par élève fréquentant l'école maternelle.

Concernant St Julien de la Liègue, et conformément à la convention signée, les tarifs seront augmentés de 5 %.

ACCORD UNANIME DU CONSEIL.

Tarifs garderie au 01/09/11

Madame le Maire propose, au conseil municipal, une modification de la tarification de la garderie à partir de la rentrée de Septembre 2011 : mise en place d'un tarif horaire.

3 propositions sont soumises au conseil municipal (voir en annexe):

Pour mémoire le tarif appliqué en 2010/2011 est de 12,52 € par mois par enfant.

La proposition numéro 2 a été retenue par le conseil municipal.

POUR : 18

CONTRE : 0

ACCORD UNANIME DU CONSEIL

Tarifs cantine au 01/09/11

Madame le Maire propose, au conseil municipal, une réévaluation des tarifs cantine.
À savoir une augmentation de 2,22 %, liée à celle du prestataire.

Tarifs net à payer en €	2010/2011	+ 2,22 %	2011/2012
DATE	Septembre 2010		Septembre 2011
Normal	3,02 €		3,08 €
Famille en difficultés	2,32 €		2,37 €

Tarif susceptible d'être modifié en cours d'année, si réévaluation du tarif du prestataire.

Madame le Maire demande l'accord du conseil municipal.

ACCORD UNANIME DU CONSEIL.

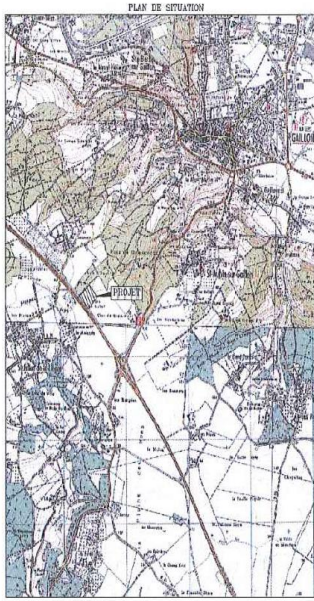
Participation voirie et réseaux (PVR)

PVR rue des Motelles – Parcelles de Mr Daniel CHRISTOPHE- pas de chiffrage pour l'extension du réseau d'assainissement.

Dénomination nouvelle voie ZAC des Champs Chouette

Madame le Maire propose au conseil de dénommer la nouvelle voirie traversant l'ancien lot 17 de la ZAC des Champs Chouette.

Madame le Maire propose le nom : "rue du clos Gibert".

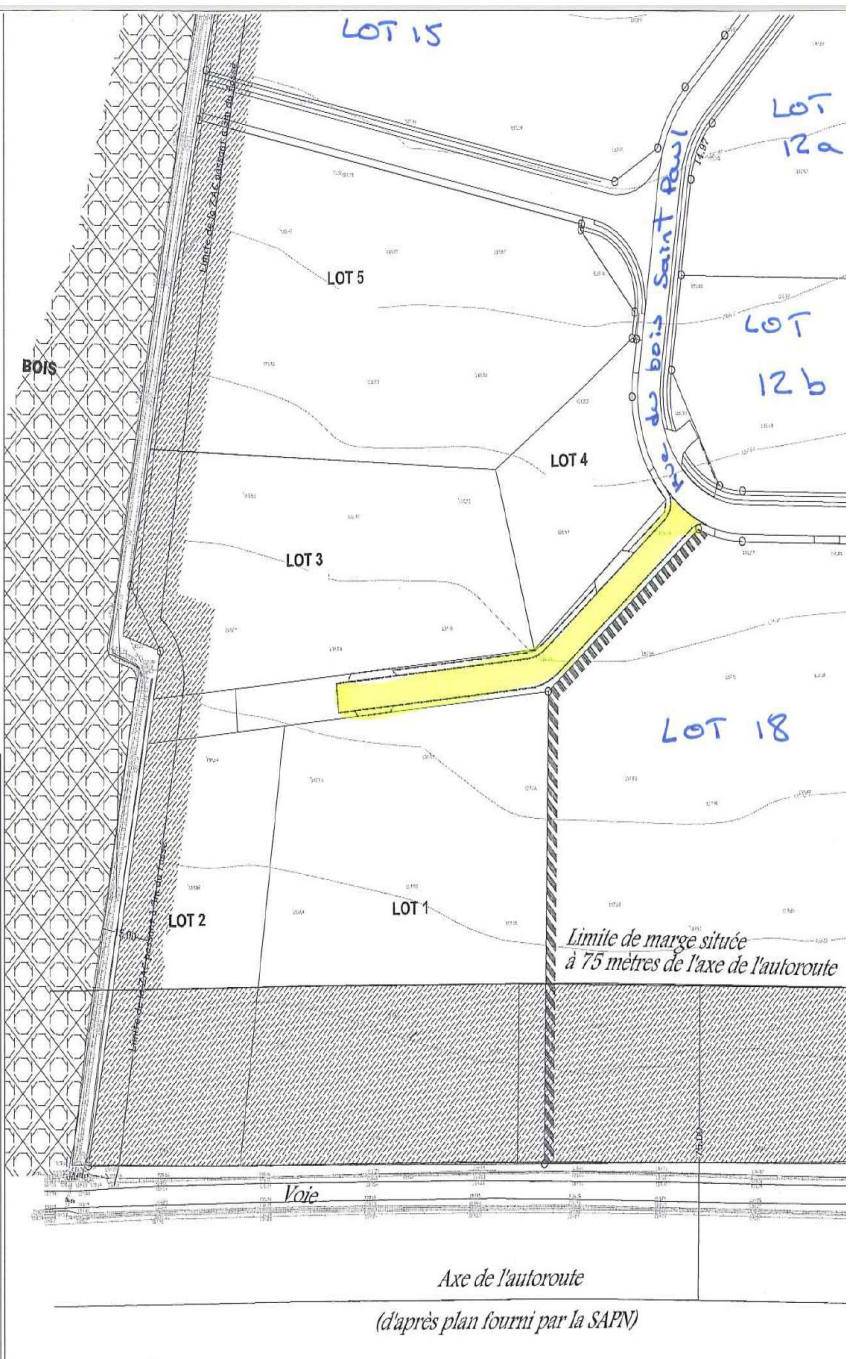


Département de l'EURE
 Aménagement de la parcelle 17
 ZAC DES CHAMPS CHOJETTE
 Commune de SAINT AUBIN SUR GAILLON

MAITRISE D'OUVRAGE
 COMMUNAUTE DE COMMUNES EURE - MADRIE - SEINE
 21, rue de Tournebut
 27940 AUBEVOYE



N° de dossier 10-112 Chef de service X. LEFANTIER Poste Maire	Plan de Masse	Plan de Masse VRD01 0
--	----------------------	-----------------------------



ACCORD UNANIME DU CONSEIL.

Dénomination Chemins Ruraux

Dénomination chemins ruraux

Appellation des chemins ruraux de Saint Aubin sur Gaillon

(Plans en annexe)

Numéro chemin	Situation géographique	Nom actuel	Nom proposé
1	Le Fief Cadot	Chemin rural du Froc de ville aux Epinettes	Chemin rural du Froc aux Epinettes
2	Le Fief Cadot	Chemin rural dit du Mont Erard	Chemin rural du Mont Erard
3	Le Fief Cadot	Chemin rural du Buisson aux Rotoirs	Chemin rural du Fief Cadot
4	Le Fief Cadot	Chemin rural dit la rue à coque	Chemin rural à Coque
5	Le Fief Cadot	Chemin rural du Buisson aux Noës	Chemin rural du Buisson
6	Le Fief Cadot	Sans nom	Chemin rural des Fermes Cadot
7	Le Fief Cadot	Sans nom	Chemin rural d'Aumale
8	Le Fief Cadot	Sans nom	Chemin rural des Bruyères
9	Le Fief Cadot	Sans nom	Chemin de Gironde
10	Les Noës	Chemin rural	Chemin rural des Masurettes
11	Les Noës	Chemin rural	Chemin rural de la Courade
12	Les Noës	Chemin rural	Chemin de la Butte Verte
13	Les Noës	Chemin rural	Chemin rural de la Touffe Piquet
14	Le grand Corricard	Sans nom	Chemin des Haguettes
15	Le grand Corricard	Sans nom	Chemin rural des Lavandières
16	Le grand Corricard	Sans nom	
17	Le petit Corricard	Chemin rural dit ancien chemin de Pacy	Chemin rural du Petit Corricard
18	Le petit Corricard	Chemin rural	Chemin rural de l'Épinguer
19	Les Marnières	Chemin rural dit ancienne route de Pacy	Chemin rural des Marnières
20	Route St Pierre Bailleul	Chemin rural de Saint Pierre de Bailleul aux Rotoirs	Chemin rural du Bois Galant
21	Près logements SAPN	Chemin rural des Noës au Mont-Martin	Chemin rural du Grand Gont
22	Village	Sans nom	Chemin rural du Lavoir
23	Couvicourt	Chemin rural dit chemin du moulin brûlé	Chemin rural du Moulin Brûlé
24	Jeufosse vers St Pierre	Chemin rural de Saint Pierre de Bailleul par le moulin brûlé	Chemin rural de la Grande Allée
25	Angreville	Chemin rural dit de la Ranglée	Chemin rural de la Ranglée
26	Couvicourt	Sentier rural dit sentier de la Fontaine des Monts	Chemin rural de la Fontaine des Monts
27	Vignes du chêne	Chemin rural dit du Mont Sibout et des vignes du chêne	Chemin rural des Vignes du Chêne
28	Le bois léopard	Chemin rural de Saint Pierre de Bailleul	Chemin rural des Vallots
30	Feuguerolles	Chemin rural des Vallots	
29	Le bois léopard	Sente rurale	Sentier rural du Mont Sibout
31	Le petit Corricard	Chemin rural du pont bouilli	Chemin du Pont Bouilli
32	Village/Grange vimont	Chemin rural dit des Bruyères de Saint Aubin à la grange vimont	Chemin rural des Houssières
33	Village/Corricard	Chemin rural de Saint Aubin par le val godet	Chemin rural du Bois du Pel
34	Les Corricard	Chemin rural de Saint Pierre de Bailleul à Saint Aubin	Chemin rural du Val Godet
35	Jeufosse	Chemin rural	Chemin rural du Bois de la Fosse

36	Les Doguets à Jeufosse	Chemin de Saint Aubin à Jeufosse	Chemin rural de la Porte à Blanche
37	Les Doguets	Chemin rural dit des bruyères de Saint Aubin	Chemin rural du Grand Montmérel
38	Le Village	Sans nom	Chemin de la Marette
39	Le Malassis	Chemin d'Ailly	Chemin d'Ailly
40	Habloville (Planterose)	Rue Planterose	Chemin rural de Planterose
41	Le Malassis	Voie rurale n° 39	Chemin rural du Malassis
42	Le Malassis	Sans nom	

POUR : 11

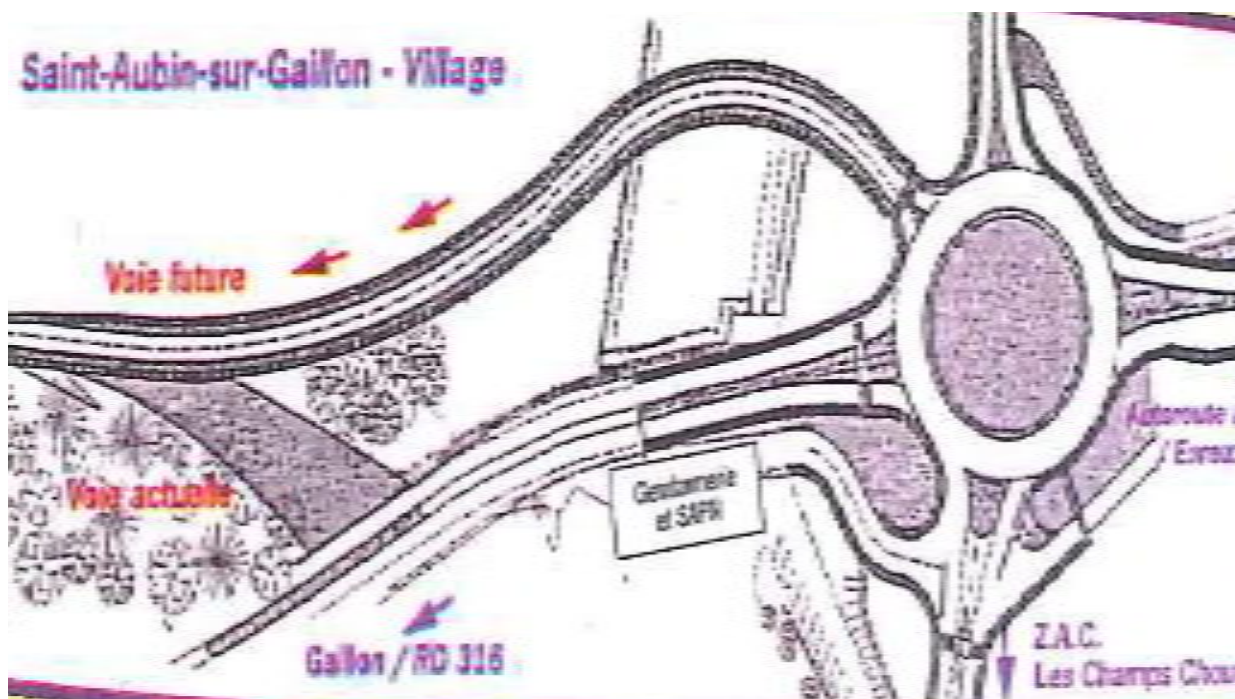
CONTRE : 6

ABSENT : 1

ACCORD FAVORABLE DU CONSEIL.

Dévoisement VC16/pointe de Grammont

Madame le Maire explique au conseil que lors de la construction du nouveau rond point de la ZAC des Champs Chouette, la VC 16 (voie actuelle sur le plan) a été dévié pour rejoindre le rond point des Champs Chouette (voie future sur le plan) et ne plus déboucher perpendiculairement sur la Route Départementale 316 dans le but de sécuriser l'accès au « Village » et à la Route Départementale 316.



Il convient d'autoriser rétroactivement le dérochement de la VC16, de céder à l'euro symbolique la surface de 1365m² à la CCEMS en compensation du tracé de la nouvelle VC16, tous frais de bornage et d'actes à la charge de la CCEMS et de désigner Maître Boistel, notaire.

Accord unanime du Conseil pour autoriser rétroactivement le dérochement de la V.C. n°16 et autorise le Maire à signer tous documents s'y rapportant.

ACCORD UNANIME DU CONSEIL.

Demande de subvention auprès du Conseil Général

- rue des Bruyères : assainissement en traverse

Madame le Maire demande l'autorisation au Conseil municipal de faire une demande de subvention au Conseil général concernant l'assainissement en traverse sur la voirie rue des Bruyères et de signer tous documents s'y rapportant.

ACCORD UNANIME DU CONSEIL.

Demande de subvention au titre de la DGE

- Columbarium

Madame le Maire demande l'autorisation de faire une demande de subvention au titre de la DGE concernant la mise en place d'un columbarium pouvant comporter 12 familles.

Le taux de la subvention pourra alors être porté de 25 à 35% si l'opération est conforme aux objectifs prioritaires de l'Etat en termes de développement durable, d'intérêt intercommunal, de sécurité et de structure du territoire. Le montant des travaux est de 8 514.31 € HT et peut donc être subventionné à hauteur de 35% soit 2 980 € HT, il resterait à la charge de la commune 5 534.31 € HT.

Madame le Maire demande l'accord du conseil pour faire les demandes de subventions et signer tous documents s'y rapportant.

ACCORD UNANIME DU CONSEIL.

Création poste adjoint technique 1^{ère} classe

Madame le Maire demande au conseil l'autorisation pour la création d'un poste d'adjoint Technique 1^{ère} classe et la mise en vacance du poste d'adjoint Technique 2^{ème} classe, à partir du 1^{er} Mars 2011.

ACCORD UNANIME DU CONSEIL.

Coupes de bois au bois communal des Marronniers

Madame le Maire explique au conseil que des coupes de bois ont eu lieu dans le bois communal des marronniers courant 2010. Cette exploitation a été effectuée dans le but d'éclaircir le peuplement forestier et de favoriser le développement d'arbres objectifs.

L'entreprise qui a effectué ces coupes est ETA PORTIER dont le siège social se situe à la ferme du chêne Varin à Rosay sur Lieure (27790).

Le prix du stère fixé pour cette coupe était de 7.00 euros. Le volume de bois emporté par ETA PORTIER est égal à 30 stères, soit 210.00 euros.

Madame le Maire demande l'accord du Conseil pour percevoir le règlement d'ETA PORTIER, soit un total de 210.00 euros.

ACCORD UNANIME DU CONSEIL.

Convention pour la restauration du Pont Bouilli

Le chemin rural du Pont Bouilli dispose, pour traverser la ravine, d'un très ancien pont de pierres. Présentant alors des fissures d'où des risques d'effondrement. Un arrêté a été

appliqué en novembre 2009 pour en interdire son utilisation. Aujourd'hui, une partie du flanc aval s'est écroulée.

La mairie a envisagé plusieurs solutions pour pouvoir rouvrir aux randonneurs ce passage très pratiqué. Toutes s'avèrent très onéreuses.

Une action moins coûteuse peut être mise en place.

Elle consiste à impliquer des bénévoles, des groupes d'étudiants...etc et à faire chapeauter le chantier par une association.

Pour cela, il faut que cette association soit autorisée à intervenir sur le domaine public.

De par ses statuts, l'association « Saint Aubin Union » a pour objectif de valoriser le patrimoine de la commune. Cette association souhaite s'engager dans cette action de réhabilitation.

Madame le Maire demande au Conseil Municipal l'autorisation de signer une convention avec « Saint Aubin Union » pour intervenir sur le domaine public dans le cadre de la restauration du Pont Bouilli.

ACCORD UNANIME DU CONSEIL.

Convention pour intervenant sportif dans les écoles

La commune finance depuis plusieurs années un intervenant sportif dans les écoles. Afin de cadrer avec le programme de l'éducation nationale l'Inspecteur d'Académie demande la mise en place d'une convention pour l'organisation d'activités physiques, sportives et artistiques impliquant la participation des intervenants rémunérés.

Madame le Maire demande l'accord du conseil pour signer cette convention.

REPORTER AU PROCHAIN CONSEIL.

Questions Diverses :

Enquête publique Sarl Biogaz Gaillon (réunion info le 29/03 à 20h)

Compte rendu réunion avec la DRT (Michel Druais)

FIN DE SEANCE : 22 Heures 30.